



RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

## **Demande de poste spécifique académique (SPEA)**

### **Fiche de procédure**

*(Se reporter à la liste des postes SPEA vacants jointe  
et publiée sur le site Internet de l'académie)*

### **Les personnels candidats à ce type de poste doivent :**

- Obligatoirement constituer un dossier de candidature qui doit être envoyé, de préférence par mél, au **Rectorat - DPE à l'attention de Madame E. SIMON impérativement avant 26 mars 2020** (à l'adresse suivante : [ce.dpe@ac-besancon.fr](mailto:ce.dpe@ac-besancon.fr))  
Ce dossier doit être composé d'un CV et d'une lettre de motivation.
- Saisir entre le 13 mars (12h00) et le 26 mars 2020 (12h00), sur SIAM via i-Prof, obligatoirement en vœu n°1, le poste précis souhaité (vœu de type "établissement" avec le code du poste spécifique correspondant).

### **Procédure particulière à suivre pour postuler sur certains postes SPEA :**

**Il s'agit principalement de postes offerts dans plusieurs disciplines ou pouvant être pourvus par des personnels de statuts différents (ex : PLP et certifiés).**

Par exemple, certains postes peuvent être offerts à des enseignants, quelle que soit leur discipline de recrutement. (poste "champ professionnel habitat" en SEGPA, postes en UPE2A, coordonnateur de classe relais, etc....)

Ces postes étant néanmoins implantés dans une discipline déterminée, les candidats d'autres disciplines n'ont pas la possibilité technique, dans l'application SIAM, de saisir le vœu précis (établissement avec code du poste SPEA). Ils procéderont donc de la manière suivante :

- Dans la discipline de mouvement à laquelle il ont accès, les candidats saisiront l'établissement précis en vœu n°1 ; ils ajouteront ensuite, manuellement sur la confirmation de demande de mutation et au regard du vœu correspondant, le code spécifique (PART, FLE,...), ainsi que le profil synthétique du poste tel que libellé dans le tableau joint (liste des SPEA vacants).  
(Rappel : retour des confirmations de demande de mutation avant le 6 avril 2020)

L'Administration se chargera de repérer leur candidature à l'aide du dossier de motivation "papier" (CV + lettre de motivation), qui aura été transmis avant le 26 mars 2020 (cf. supra).